

- Présidence : Mme Béatrice MATHIEU (Présidente).
Membres : Mmes Nathalie LUCAS – Sandra RENON (CTRA).
MM. Erick ARCHAT, Patrick FRUGIER (Représentant la Commission Technique en CRA),
Michel LALARDIE, Jean-Claude PUYALT, Séverin RAGER (CTRA), Christian SIONNEAU,
David WAILLIEZ (Représentant des Arbitres au Comité Directeur - partiellement).
Invités : Jean-Luc BERTAUD (Observations), Daniel DOUCET (CDA 87), Hervé DUPUY (CDA 19),
Julian GRELOT (CTA), Pierre LANZERAY (Désignations).
Excusés : MM. Stéphane BASQ (Représentant du CD auprès de la CRA), Cédric DOS SANTOS, Jean-
Louis RIDEAU, Claude TELLENE

- Félicitations :
 - A Cédric DOS SANTOS suite à l'arrivée dans son foyer de Jade.
 - A Clément JABLONSKI suite à sa désignation pour officier sur le Tournoi International de MONTAIGU (85).
 - A Alexandre FRAPPEAU, retenu pour le stage Interligues U16 Garçons à CHATEAUROUX (36).
- Rétablissement :
 - Prompt rétablissement à :
 - Damien BISME suite à son accident de la circulation.
 - Jean-Louis RIDEAU suite à son intervention chirurgicale.
 - Roger RIVES, ancien Président de la CRA Aquitaine.
 - Fabrice BRUNET toujours en soins rééducatifs suite à son accident.
 - Erwan LUCAS pour son indisponibilité pour raisons médicales jusqu'à Juillet 2019.
 - D'autre part, la CRA se réjouit de l'évolution rapide de l'état de santé de Léo VIDAL et souhaite le revoir parmi ses collègues rapidement.

1- Approbation du PV n°8 du 23 janvier 2019 :

- Le PV n° 8 du 23 janvier 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2- Courriers divers :

- Ligue :
 - PV de réunion de la Commission Régionale d'Appel de la LFNA suite à la rencontre U15 R1 Cestas / Stade Bordelais. S'agissant d'un arbitre du District de la Gironde, PV transmis à la CDA 33.
 - Mise en œuvre d'une fiche de signalisation d'incident majeur afin d'être plus efficace dans la désignation des arbitres par la CRA. Pris note.

-
- Mode opératoire relatif à l'organisation des formations initiales faisant suite à la réunion des Chargés de Mission. Pris note.
- LFNA / Compétitions : Alerte sur l'absence d'arbitres sur un certain nombre de rencontres Jeunes. Transmis à la section Désignations – Sous-section Jeunes.
- PV de la Commission Régionale de Discipline relatif à une sanction prise envers un arbitre de Ligue. Pris note.
- LFNA / Compétitions : Liste des matchs du 8^{ème} tour de la Coupe Nouvelle-Aquitaine et chapeau correspondant. Transmis à la section Désignations.
- Demande du Président de la Ligue de fournir un planning des stages / formations CRA pour la saison 2019/2020 (à retourner pour le 15 mars 2019).
- Message d'information de la Commission Régionale de Discipline concernant l'appel d'un arbitre suite à sa sanction (5 ans de suspension).
- Signalement de la Commission Régionale de Discipline suite absence de rapport suite à rencontre de National 3 malgré deux relances. Suite sollicitation de l'arbitre, il s'agit d'un problème de transfert de rapport dématérialisé depuis son compte Myfff.
- Arbitres :
 - Grégory SOUCHET : Certificat médical de reprise suite indisponibilité. Pris note.
 - Clément AUCLAIR : Information concernant un arrêt de l'arbitrage. A date la CRA n'a reçu aucun courrier de l'intéressé relatif à une éventuelle démission.
 - Sébastien THOMAS : Courriel faisant suite à ses échecs aux tests physiques et à la décision prise par la CRA le 23 janvier 2019. Pris note.
 - Albert BOUCHET : Certificat médical de reprise suite indisponibilité. Pris note.
 - Olivier DUCLOSSON : Courriel relatif à ses désignations. Transmis à la section Désignations.
 - Djaoued ABID : Courriel relatif à ses désignations Futsal. La CRA rappelle à l'arbitre qu'elle est responsable des désignations et qu'elle ne serait accepter une ingérence de ses arbitres dans sa gestion.
 - Antoine CARTAIS : Courriel relatif à ses désignations. Transmis à la section Désignations.
 - Alexandre DELIAS : Courriel relatif à son souhait d'être désigné qu'en qualité d'Arbitre-Assistant. Alexandre ayant opté pour la filière AAR2 afin de s'aguerrir à cette pratique, la CRA accepte qu'il ne soit désigné que comme Arbitre-Assistant dès maintenant. Transmis à la Section Jeunes.
 - Théo GAYRARD : Courriel faisant suite à ses absences aux tests physiques et confirmant son arrêt de l'arbitrage. Transmis à la CRSA.
 - Goulwen LHEYRAUD : Courriel du Père de l'arbitre suite déplacement inutile sur une rencontre alors que le match avait été annulé. S'agissant d'une rencontre déléguée à la CDA 86, transmis à la CDA.
 - Yohann FOURCHAUD : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
 - Erwan LUCAS : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
 - Sébastien ERISSE : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
 - Clément ESCURPEYRAT : Courriel faisant part de son arrêt de l'arbitrage suite à sa rétrogradation en District. Transmis à la CRSA.
 - Benjamin SALHA : Courriel faisant part de son arrêt de l'arbitrage suite à sa rétrogradation en District. Transmis à la CRSA.
 - Adrien LIEGON : Suite à double désignation, veut connaître la position de la CRA par rapport à la décision de la Commission Médicale Fédérale. Transmis à la section Désignations.



-
- Robin CAZABAT MARTINEZ : Suite à double désignation, veut connaître la position de la CRA par rapport à la décision de la Commission Médicale Fédérale. Transmis à la section Désignations.
- Aurélien VILLENA : Copie rapport adressé à la Commission Régionale de Discipline suite comportement inadmissible d'un dirigeant. Pris note.
- Didier KPODO : Certificat médical de reprise suite indisponibilité. Pris note. La CRA profite de cet envoi pour rappeler à chaque arbitre l'obligation de fournir un certificat de reprise de la pratique de l'arbitrage dès lors que la durée de l'indisponibilité est égale ou supérieure à 2 mois.
- Amine ECH-CHARRAT : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
- Romain CHARUAU : Courriel relatif à sa non-participation au stage Arbitres du Pôle Promotionnel des 9 et 10 février 2019. La CRA prend note de son souhait de quitter le Pôle Promotionnel.
- Wilfried CHAUSSIER : Certificat d'inaptitude physique. Pris note.
- Mickaël PENEDO : Certificat d'inaptitude physique. Pris note.
- Rémy SAVARIT : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
- Christophe ALLARD : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
- Mathieu ACCHIARDI : Sollicitation de la CRA afin de doubler sur certains week-ends afin d'assurer son nombre de matchs avant une absence du fait de ses études. Transmis à la section Désignations.
- Jean Paul BRUNEL : Certificat d'inaptitude physique. Pris note.
- Mathilde DELANNES : Demande à ne plus être désignée en Ligue et remise à la disposition de son District. La CRA donne un avis favorable à la demande de Mathilde et la remercie pour son investissement dans l'arbitrage régional.
- Silvain SCATTOLINI : Demande à être mis indisponible jusqu'à la fin de la saison suite décision prise par la CRA le 23 janvier 2019. La CRA lui rappelle le contenu de sa décision et lui confirme qu'il sera bien remis à la disposition de sa CDA à l'issue de la saison en cours.
- Éric LECLER : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
- Pierre RICHOMME : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
- Damien BISME : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
- Lionel MARCHALANT : Courriel adressé au Président de la Ligue relatif à ses désignations. Pris note.
- Jérémy COUBLUC : Courriel faisant suite à ses échecs aux tests physiques et à la décision prise par la CRA le 23 janvier 2019. Pris note.
- Mickaël RASSAT : Courriel informant de son absence à la séance de rattrapage des tests physiques des arbitres Futsal le 24 février 2019. Pris note.
- Freddy DUFAU : Demande d'information sur l'utilisation de chaussures Trail pour jouer. Une réponse a été apportée par la CRA.
- Thomas DEMARLE : Ancien arbitre de Ligue LFNA, demande à officier sur notre territoire à l'occasion de sa présence professionnelle dans notre région. Transmis à la section Désignations.
- Rémy ARRUAT : Certificat d'inaptitude physique. Pris note.
- Laurent LOUIS EUGENE : Courriel faisant part de sa disponibilité le 10 février 2019 pour accompagner un jeune arbitre de la Vienne. Pris note.
- David BEAUGE : Certificat d'inaptitude physique. Pris note.



-
- Patrick MOREAU : Courriel informant de son absence à la séance de rattrapage des tests physiques des arbitres Futsal le 24 février 2019 du fait de son indisponibilité pour raisons médicales. Pris note.
- Laurent LETOURNEUR : Accusé de réception de sa convocation devant la CRA. Ne pourra être présent.
- Damien VALLET : Accusé de réception de sa convocation devant la CRA. Confirme sa présence.
- Romain GIRAUD : Demande information sur la procédure à tenir lors d'une mobilité géographique. Il appartient à l'arbitre d'entrer en relation avec sa nouvelle CDA / CRA.
- Marina BARBOTIN : Courriel faisant part de sa disponibilité le samedi et/ou le dimanche à compter du 06 avril 2019. Transmis à la section Désignations.
- Sébastien DESLIOT : Courriel faisant part de son indisponibilité fin mars à l'occasion des tests théoriques. Pris note.
- Saad ZAIDY : Courriel relatif aux obligations des arbitres de Ligue. Pris note.
- Zouhayer ATIA : Courriel relatif aux obligations des arbitres de Ligue. Pris note.
- Maxime ROUMIER : Certificat médical d'inaptitude. Pris note.
- Mélissa ROSSIGNOL : Courriel faisant part de son souhait de ne plus faire partie du Pôle Promotionnel FFF cette saison. Pris note.
- Yazid BOUCHTAOUI : Courriel informant de son indisponibilité suite blessure. Pris note.
- Arnaud LAFOURCADE : Courriel relatif aux obligations des arbitres de Ligue. Pris note.
- Matthias ROCHET : Courriel faisant part d'un désaccord en ce qui concerne le paiement des indemnités kilométriques. S'agissant d'une désignation effectuée par la CDA 33, requête transmise à cette dernière. La CRA rappelle que lors de la réunion de CRA n° 4 en date du 20 octobre dernier, à laquelle étaient invités les présidents de CDA, avait été pris un « *gentlemen's agreement* » relatif au kilométrage maximum remboursé aux AA sur les compétitions R3 désignées par les CDA à savoir 100kms aller.
De plus, il plaît à la CRA de rappeler que conformément à la Circulaire de la CRA fixant les dispositions relatives aux désignations des arbitres sur les compétitions de ligue en application des articles 5.2 du statut de l'arbitrage, 16 du RI de la LFNA et 13.3 du RI de la CRA, validée à l'occasion de cette CRA, les arbitres assistants désignés par les CDA sur les rencontres de Régional 3, seront des arbitres ou arbitres assistants de district officiants en District 1 ou 2. L'arbitre assistant de la plus haute catégorie ou le plus ancien dans la même catégorie remplacera l'arbitre en cas d'absence ou de blessure de ce dernier.
- Nurullah YALCINER : Courriel relatif à son souhait d'intégrer le groupe d'arbitres FUTSAL candidats potentiels à la FFF. Une réponse sera apportée à l'intéressé.
- Jean Christophe JUGIE : Courriel informant qu'il effectuera ces accompagnements avant la fin de saison suite à l'annulation des rencontres sur lesquelles il était positionné en février 2019.
- Jérémy TORCHON : Suite à son absence sur une rencontre au cours de laquelle il devait être observé, confirme qu'il sera indisponible jusqu'au 08 avril 2019. Pris note.
- Aymeric DUVAL : Courriel faisant part de son indisponibilité tardive suite à la grippe. Pris note.
- Quentin DUBREUIL : Courriel relatif au remboursement des frais à l'occasion du Challenge LEROY. La Présidente de la CRA se rapproche de Sandra RENON pour information.
- Djaoued ABID : Courriel informant la CRA qu'il souhaiterait être désigné en Futsal avec Abdelkader MOUSTAOUÏ comme binôme. Pris note.

-
- Anli AHAMADA : Courriel informant la CRA qu'il souhaiterait être désigné en Futsal avec Nicolas TAMISIER comme binôme. Pris note.
- Vincent CARON : Courriel informant la CRA qu'il souhaiterait être désigné en Futsal avec Djaoued ABID comme binôme. Pris note.
- Estelle BRIN : Informe la CRA de son adresse physique à prendre en compte comme adresse de départ pour ses désignations. Nécessaire fait dans Foot2000.
- Quentin BERTHELET : Souhaitant développer sa pratique de l'arbitrage Futsal, souhaite participer au stage prévu le 24 février 2019 à PUYMOYEN. Avis favorable de la Commission Régionale d'Arbitrage.
- Jérémie BONNARD : Courriel informant la CRA de son retrait de l'arbitrage temporairement. Pris note.
- DTA :
 - Sollicitation de la DTA pour l'organisation du 2^{ème} stage décentralisé AF1 au Haillan le 07 mars 2019. Accord donné.
 - Rectificatif de la décision prise par la Commission Médicale Fédérale. Possibilité pour un arbitre d'être désigné sur deux jours consécutifs en qualité d'arbitre central.
 - Direction Médicale FFF : Modification des Dossiers Médicaux des Arbitres de Ligue et de District pour la saison 2019/2020. Pris note.
 - Sollicitation de la DTA au sujet de statistiques sur l'arbitrage Futsal. La Présidente de la CRA se charge de la réponse.
 - Sollicitation de la DTA pour savoir si nous avons d'éventuelles candidates susceptibles d'être présentées à un éventuel examen « Arbitres Assistantes Fédérales » dans le cadre d'un projet de professionnalisation de l'arbitrage féminin. Bien que sollicitée en amont de sa désignation par la CRA, Marina BARBOTIN est proposée à la DTA.
 - Demande de la DTA des bulletins semestriels des SSFA MERIGNAC et LIMOGES. A transmettre à Alain SARS
- CRA :
 - Convocation FUTSAL le 24 février 2019 à PUYMOYEN. Sont concernés les arbitres n'ayant pas réussi les tests physiques et les candidats potentiels fédéraux.
 - Annulation de la CRA plénière du 23 février 2019. Remise à une date ultérieure.
 - Convocation au stage « Promotionnels » des 09 & 10 février 2019.
 - Courriel adressé à la Commission Fédérale des Arbitres pour connaître sa position par rapport à la situation d'Alexandre PALIN.
 - Communication par le Secrétariat de la Ligue des différentes consignes administratives relatives aux désignations après validation par le Président de la Ligue.
- Clubs :
 - AS PESSAC CHATAIGNERAIE : Courriel relatif à la qualité de l'arbitrage Futsal en Nouvelle-Aquitaine. Au vu des propos tenus, la CRA transmet le courrier à la Commission d'Éthique pour suite à donner.
 - A.S. ST JUNIEN : Demande informations sur les dossiers médicaux des nouveaux arbitres. Réponse donnée par la CRA.
 - ANDERNOS SPORTS : Courriel relatif à l'organisation d'une journée spécifique le 10 février 2019 avec actions particulières. Transmis aux arbitres concernés.
 - AS PAYS DE MONTAIGNE : Demande informations suite à la décision prise par la CRA le 23 janvier 2019 concernant Tanguy RUZZICA. Une réponse a été apportée au Club et à l'arbitre concerné.



-
- A.S. Robert Masselin GRAND QUEVILLY : Courriel relatif à la prestation de Didier WOJTKO lors de la rencontre de Coupe de France Foot Entreprise. Il est rappelé que les désignations pour cette compétition sont déléguées à la CRA et qu'il faut respecter les directives de la CFA en ce qui concerne les désignations (Arbitre F4, Elite ou R).
- Divers :
 - EVALBOX : Courriel concernant la mise à disposition du Logiciel EVALBOX et de la modification des données. Transmis à Séverin RAGER pour suite à donner.
 - Alain OSTINET : Courriel faisant part de son impossibilité d'observer Guillaume CORDEIRO VARAO du fait de la configuration des installations sportives. Transmis à la section Observations.
 - PERF Arbitrage : Plaquette d'information du Pôle Universitaire d'Expertise, de Recherche et de Formation dans le domaine de l'Arbitrage sportif qui propose une formation dédiée à de jeunes arbitres souhaitant poursuivre des études universitaires : l'option « Arbitrage sportif ».
 - Daniel BOSSUET : Rapport suite observation non effectuée du fait d'un terrain impraticable. Transmis à la section Observations.
 - Alain TREJAUT : Courriel faisant part de son impossibilité d'effectuer une observation suite à terrain impraticable. Transmis à la section Observations et à la Comptabilité pour prise en compte du déplacement.
 - Henri PALLUAU : Courriel relatif à la distance kilométrique retenue à l'occasion d'une observation. Pris note.
 - Vincent GUICHARD : Rapport de délégation suite rencontre non jouée du fait du terrain impraticable. Pris note.
 - Thierry JACQUEMET : Rapport de délégation suite rencontre non jouée du fait du terrain impraticable. Pris note.
 - Jean Christophe DUPIAU : Rapport de délégation suite rencontre non jouée du fait du terrain impraticable. Pris note.
 - Jean Marc FERCHAUD : Rapport de délégation suite changement d'un Arbitre-Assistant avant la rencontre. Transmis à la section Désignations.
 - Pierre LEYNIAT : Rapport de délégation suite absence d'un Arbitre sur une rencontre FUTSAL. Transmis à la section Désignations.
 - CDSA Gironde : Copie courriel relatif aux réflexions et propositions concernant le suivi des mutations d'arbitres. Pris note.
 - Mounir SISSAOUI : Rapport de délégation suite comportement d'un joueur vis-à-vis de l'arbitre à l'issue d'une rencontre de R2. Pris note.
 - Laurent FOUCHE : Rapport de délégation suite rencontre non jouée du fait du terrain impraticable. Pris note.
 - Jean-Bernard DAUBA : Rapport de délégation suite longueur du débriefing par l'observateur à l'issue de la rencontre. Pris note. Il est rappelé aux Observateurs que suite à une Directive du Président de la Ligue, la durée du débriefing ne doit dépasser 15 à 20 mn à l'issue des formalités administratives.
 - Jean-Yves GUIGNARD : Courriel relatif au comportement d'un arbitre lors d'une observation. Pris note.
 - Jean-Marie GRELLIER : Courriel relatif aux distances kilométriques retenues lors d'observations. Transmis à la section Observations.
 - CDA 17 : Sollicitation de la CDA 17 pour savoir s'il est possible de déroger à l'article 15 du Statut de l'Arbitrage concernant l'âge minimum pour arbitrer. La CRA ne peut apporter

- de solution positive à cette situation. S'agissant d'un statut fédéral, la CRA ne saurait être autorisée à accorder des dérogations. Ce très jeune arbitre sera autorisé à arbitrer qu'à la condition d'avoir 13 ans au 1^{er} janvier de la saison, ayant satisfait aux examens et contrôles réglementaires. Celui-ci doit fournir une autorisation parentale (art. 15.2 du statut de l'arbitrage).
- CDA 16 : Sollicitation de la CDA 16 afin que le jeune arbitre Matthieu PEREZ ne soit plus désigné sur des rencontres Jeunes afin de se préparer à l'arbitrage senior au sein de son District. Transmis à la section Jeunes.
- CD 17 : Interrogation du Comité de Direction du District 17 sur la possibilité pour une jeune arbitre de moins de 15 ans d'officier en tant qu'assistante sur des rencontres Seniors féminines. Suite à interrogation de la MDS, après avis négatif du Président de la Ligue et s'agissant d'un statut fédéral, la CRA ne saurait être autorisée à accorder des dérogations. Cette jeune arbitre sera autorisée à arbitrer à la touche en séniors qu'à la condition d'avoir 15 ans, (art. 15.3 du statut de l'arbitrage).
- UNAF Section Régionale : Invitation au Comité Directeur de la SR le 23 février 2019 à PUYMOYEN. Du fait des différentes sollicitations et des absences de certains de ses membres, la CRA ne peut répondre positivement à cette demande.

3- Audition des Arbitres convoqués (Article 39 du Statut de l'Arbitrage :

- Les personnes non membres n'ayant pris part ni à la délibération, ni à la décision.
- Arbitre licence n° 2543106689 :
 - Régulièrement convoqué conformément aux dispositions de l'article 39 du Statut de l'Arbitrage.
 - Après avoir pris note de l'absence excusée de l'arbitre et lu en séance ses observations écrites.
 - Considérant qu'aucune charge ne peut être retenue contre l'arbitre ;
 - La CRA classe le dossier sans suite.
 - Notification sera faite à l'intéressé, au Club et au Président de CDA de l'intéressé.
 - *Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la FFF, et conformément aux dispositions de l'article 190, la présente décision est susceptible d'appel dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.*
- Arbitre licence n° 2546823867 :
 - Régulièrement convoqué conformément aux dispositions de l'article 39 du statut de l'arbitrage.
 - Après entendu l'arbitre dans ses explications. Ce dernier ayant pris la parole en dernier.
 - Considérant la teneur des écrits de cette arbitre dans son courrier électronique en date du 31/12/2018 ;
 - La CRA décide de rappeler l'arbitre aux devoirs à sa charge et l'invite sans attendre à se mettre au travail par rapport au test théorique de fin de saison.
 - Notification sera faite à l'intéressé, au club et au président de CDA de l'intéressé.
 - *Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la FFF, et conformément aux dispositions de l'article 190, la présente décision est susceptible d'appel dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.*

-
- Arbitre licence n° 1132414245 :
 - Régulièrement convoqué conformément aux dispositions de l'article 39 du Statut de l'Arbitrage.
 - Après avoir pris note de l'absence excusée de l'arbitre et lu en séance ses observations écrites.
 - Considérant les explications données par l'arbitre et les justifications apportées ;
 - Considérant l'erreur administrative commise par la CRA ;
 - Considérant l'inaptitude physique de cet arbitre et l'impossibilité à ce dernier d'effectuer les tests physiques retenus et réaliser les performances exigées en distance et en temps de sa catégorie pour la présente saison ;
 - La CRA décide de neutraliser cet arbitre dans sa catégorie pour la saison 2018/2019, étant précisé qu'il ne sera désigné pour le reste de la saison en cours qu'en qualité d'arbitre assistant sur des rencontres de Régional 2 et ce dès qu'il sera, par la présentation d'un certificat médical, de nouveau apte à la pratique de l'arbitrage.
 - Notification sera faite à l'intéressé, au club et au président de CDA de l'intéressé.
 - *Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la FFF, et conformément aux dispositions de l'article 190, la présente décision est susceptible d'appel dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.*

4- Retour sur stage Promotionnels des 09 & 10 février 2019 :

- Invités :
 - Claude TELLENE (CFA)
 - Hervé DUPUY (CDA19) (Excusé)
 - Aurélien GRIZON (CDA17)
 - Nathalie LE BRETON (CDA86)
- Stage de qualité avec un groupe « jeune » à l'écoute et réceptif.
- Tests théoriques corrigés → résultats intéressants avec une moyenne de 42/80 malgré la difficulté des questions.
- Quelques difficultés pour certains arbitres au niveau des tests physiques → 2 tests seront organisés dans la saison.
- Intervention de qualité de Claude TELLENE sur l'Arbitrage et la Résilience. La CRA remercie Claude pour sa présence.
- Débriefing de plusieurs rencontres dont 1 féminine.
- La CRA regrette l'absence d'arbitres féminines à ce stage sachant qu'elles avaient souhaité un contenu spécifique féminin pour cette réunion.

5- Formation FFF :

- La 2^{ème} session de formation a eu lieu les 26 et 27 janvier 2019.
- Stage de qualité qui s'est déroulé dans la bonne humeur.
- 90 % des arbitres ont retourné leurs questionnaires à Séverin RAGER pendant l'intersession.
- Souhait de voir le groupe se réduire à l'issue du stage Interligues afin d'améliorer la qualité du travail.

-
- Tests physiques à organiser.

6- Préparation du stage « Interdistricts » :

- La 1^{ère} session du stage « Interdistricts » se déroulera le 02/03/19 à Poitiers sur les installations de l'ASPTT Poitiers.
- Elle regroupera les arbitres des Districts 17, 23, 79 et 86 sous la responsabilité de Séverin RAGER.
- Souhait de voir participer les Responsables Formation de chaque CDA.
- Les frais de restauration seront pris en charge par la CRA.
- Le cahier des charges et le programme du stage ont été validés.
- Sandra RENON et Julian GRELOT devront fixer la date de leurs stages qui devront se dérouler avant le 30 avril 2019.

7- Point sur les obligations relatives aux actions :

- Nathalie LUCAS a fait un point à date sur les obligations des arbitres en rapport avec l'article 47 du RI de la CRA.
- Elle va « toiler » le fichier en supprimant tous les arbitres prenant une part active dans le fonctionnement d'une Commission. Pour ce faire, elle va se rapprocher des différents Présidents de CDA.

8- Tests physiques et théoriques FUSAL du 24 février 2019 :

- Convocation adressée aux intéressés le 13 février 2019.
- Rattrapage tests physiques :
 - Isabelle TOURRAIS (sera absente)
 - Nicolas COUTE
 - Patrick MOREAU (sera absent pour raison médicale)
 - Mickaël RASSAT (sera absent pour raison professionnelle)
- Arbitres concernés par une éventuelle candidature FFF :
 - Abdou BELGHAZY
 - Nicolas BERTHELET
 - Jérémie BONNARD (sera absent)
 - Vincent CARON
 - Nicolas CHAPUT
- Tests physiques à 10H00 au gymnase de PUYMOYEN.
- Tests théoriques (Questionnaire + QCM + Rapport) à 11H00 au siège de la Ligue.
- Encadrement :
 - Béatrice MATHIEU
 - Nathalie LUCAS
 - Erick ARCHAT
 - Régis LATOUR

9- Questions diverses :

- Point sur les Observations (Jean-Luc BERTAUD) :
 - Point sur les observations dans les différents groupes d'arbitres.

- - A date, satisfaction sur le nombre d'observation effectuées.
 - Situation de Mickaël PENEDO → Au regard de l'indisponibilité pour raison médicale de Monsieur PENEDO Mickaël et l'impossibilité pour la CRA d'évaluer cet arbitre, la CRA décide de neutraliser cet arbitre dans sa catégorie pour la saison 2018/2019, étant précisé qu'il ne sera désigné pour le reste de la saison en cours qu'en qualité d'arbitre assistant sur des rencontre de Régional 2 et ce dès qu'il sera , par la présentation d'un certificat médical, de nouveau apte à la pratique de l'arbitrage. Notification sera faite à l'intéressé, au club et au président de CDA de l'intéressé. *Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la FFF, et conformément aux dispositions de l'article 190, la présente décision est susceptible d'appel dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.*
 - Situation de Hansal MERIEM → Sera observée prochainement, ayant justifiée de son indisponibilité antérieurement à son observation.
 - Situation de Yohan LEBAS → De nouveau disponible après une longue période pour raisons médicales.
 - Situation de Jérémy TORCHON → Devrait être sollicité afin de connaître sa situation.
 - Pour la saison prochaine, nécessité de renouveler notre vivier d'observateurs, tant en Seniors que chez les Jeunes.
 - Envisager un appel à candidatures pour la saison prochaine.
- Formation « Formateur 1^{er} degré » :
 - La prochaine session se déroulera du 24 au 26 mai 2019 à Nantes.
 - Notre CRA dispose de 3 places.
 - Propositions CRA :
 - Thomas BROSSARD
 - Maxime ROUMIER
 - (à désigner)
 - De plus la CRA sollicitera une place hors quota afin que Julian GRELOT suive cette formation.
- Stages Interligues du 15 au 17 mars 2019 :
 - Arbitres Centraux (CASTELMAUROU) :
 - Arbitres retenus :
 - Léo BEULET
 - Thomas BROSSARD
 - Hugo DUCASSE
 - Clément LE GAL
 - Clément JABLONSKI
 - Mathieu SARRIEAU
 - Stage concomitant avec les 1/4 de finale de la Coupe Gambardella → Nécessité d'adresser nos candidats à Arnaud DALLA PRIA.
 - Mise à disposition d'un minibus.
 - Accompagnement : Séverin RAGER
 - Arbitres Assistants (DIJON) :
 - Arbitres retenus :
 - Nordine EL BARNOUSSI

- - Sébastien LEMAIRE
 - Nécessité de faire du covoiturage pour prise en charge du déplacement par la CRA.
 - Arbitres Féminines :
 - Aucune arbitre féminine retenue.
- Challenge Marylou DURINGER :
 - Ce challenge se déroulera les 05 et 06 mars 2019 à GUERET (23).
 - Nécessité de fournir 6 arbitres par journée.
 - Liste des arbitres retenus à transmettre à Béatrice MATHIEU pour transmission à Alain SARS au plus tard le 25 février 2019.
 - Encadrement :
 - Julian GRELOT (CTRA)
 - Daniel DOUCET (Président CDA 87)
- Procédure passage JAR Seniors Ligue :
 - Mise en œuvre d'une Circulaire (validée par la CRA) définissant la procédure pour le passage Seniors de certains JAR
 - En parallèle, mise en œuvre d'une Circulaire relative à la notation des JAR et Candidats JAR qui devra être diffusée à l'ensemble des Observateurs « Jeunes ».
- Cartes d'Arbitrage :
 - Suite à demande de plusieurs arbitres, une nouvelle commande de cartes d'arbitrage va être effectuée.
 - En amont de la commande, les différentes CDA vont être sollicitées afin de connaître leurs besoins.

10- Tour de table :

- Sandra RENON :
 - Fait un retour sur la réunion relative à l'organisation des stages et l'utilisation des différentes installations pilotée par Saïd EL MOUFAKIR :
 - Calendrier à faire remonter avant le 15/03/19 pour la prochaine saison.
 - Confirmer les dates de stage et les effectifs prévus dans la quinzaine précédente.
 - A moins de 15 personnes, hébergement et restauration impossible dans les Centres.
 - Formation : Obligation de donner le nombre de repas avant 10H00 le matin.
 - Les chambres doivent être libérées avant 9H00 pour les adultes, en début d'après-midi pour les Jeunes.
 - Revient sur le comportement de candidats arbitres à l'encontre du personnel du Cercle. Pris note.
 - Réflexion en cours pour les contrats de formateurs occasionnels.
 - Fait le point sur la nouvelle répartition des tâches des CTRA/CTA :
 - Sandra :
 - Formation Initiale
 - Stages Initiateurs
 - Football Féminin

- - Futsal
 - Julian :
 - Foot d'animation
 - Chargés de mission
 - Observateurs
 - Séverin :
 - Formation Continue
 - Formation FFF
 - EVALBOX
 - Désignations
- Julian GRELOT :
 - Suite échange avec la Commission Régionale d'Appel, revient sur la praticabilité des terrains. Il est demandé aux arbitres de tout mettre en œuvre pour que les rencontres se déroulent.
 - Souhaite connaître le niveau requis par un arbitre pour officier en tant qu'arbitre assistant sur une rencontre R3. Tout est précisé dans la Circulaire 2018/2019 sur les désignations.
- Séverin RAGER :
 - Revient sur une proposition de la CDA 47 relative à Evalbox. La réponse est négative.
 - Tests physiques 2019/2020 : Souhait d'organiser les tests physiques (hors arbitres Elite) le 18 mai 2019 lors des tests théoriques avec un rattrapage en septembre.
- Erick ARCHAT :
 - Revient sur le souhait de capitaliser sur les retours d'expérience en ce qui concerne la Formation Initiale. Ce n'est pas du ressort de la CRA mais de la CRPA.
 - Fait le point sur les deux dossiers actuellement au Tribunal Administratif et sur la procédure à son encontre dans le litige qui l'oppose à un arbitre.
- Nathalie LUCAS :
 - Souhaite savoir qui se charge d'envoyer le mail dans les différents Districts afin d'effectuer le nettoyage des obligations. Le Secrétariat de la CRA se charge d'adresser le courriel aux Présidents de CDPA avec copie aux Présidents de District.
- Pierre LANZERAY :
 - Fait part des difficultés rencontrées dans sa mission du fait de problèmes Internet.
 - Communique sa nouvelle adresse mail : pierre.lanzeray@orange.fr
 - Remerciements à Séverin pour son soutien dans ces moments difficiles.
 - Reprend ses marques dans les désignations.
- Patrick FRUGIER :
 - Souhaite savoir si des consignes relationnelles sont données aux arbitres avant, pendant et après les rencontres dans leurs contacts avec les autres composantes du Football. Chaque arbitre sa personnalité → la CRA leur rappelle régulièrement que nous sommes dans une ère de communication.
- Jean-Luc BERTAUD :
 - Souhaite savoir à quelle date doivent être terminés les observations des Candidats R3 et AAR2. Il lui est demandé de les boucler le plus rapidement possible et au plus tard fin mars 2018.



-
- Daniel DOUCET :
 - Remercie la CRA pour son invitation.
 - Félicite la CRA pour le travail énorme effectué.
 - Se dit attristé par les critiques régulières que subissent les instances de l'Arbitrage.
- Hervé DUPUY :
 - Remercie la CRA pour son invitation.
 - Ne peut que confirmer les propos tenus par Daniel DOUCET.

Prochaines réunions :

- Réunion Bureau CRA le 29 mars 2019 à PUYMOYEN
- Réunion plénière CRA le 30 mars 2019 à PUYMOYEN

*La Présidente,
Béatrice MATHIEU*

*Le Secrétaire,
Christian SIONNEAU*

Procès-Verbal validé le 28/02/19 par Le Secrétaire Général adjoint, Pierre Massé, par délégation du Secrétaire Général.